

« Réaliser les droits culturels dans les territoires ? »

Mardi 27 Mai 2014 au Palais du travail de Villeurbanne,
9 place Lazare Goujon, 9h-16h

Journée de restitution du projet « Observation de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise »

Projet initié et porté par : Culture pour tous, le Centre Culturel Oecuménique (CCO) de Villeurbanne et l'Institut Interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de Fribourg (IIEDH).

Journée réalisée en partenariat avec : Réseau Culture 21, l'Université Jean Monnet de Saint-Etienne et le Centre Max Weber.

Partenaire-financeur : Ville de Villeurbanne.

Synthèse de l'atelier « Formuler des perspectives » à la démarche d'« Observation participative de l'effectivité des droits culturels à l'échelle de l'agglomération lyonnaise »

Les résultats présentés sont issus des travaux engagés dans l'atelier « formuler des perspectives » lors de la journée « Réaliser les droits culturels dans les territoires » organisée le mardi 27 Mai 2014, au Palais du travail de Villeurbanne.

Rappel de la méthode employée pour ce temps de travail collectif :

Emettre collectivement des perspectives à cette démarche est un des objectifs de cette journée. Pour ce faire, nous avons proposés deux axes de réflexion :

Axe 1 : Dans l'hypothèse de la création d'un laboratoire des droits culturels sur l'agglomération lyonnaise, quels objectifs et formes d'action pourrions-nous envisager ?

Axe 2 : Sur quel territoire et avec quels acteurs travailler ? Comment développer un réseau actif, ouvert et inter-sectoriel ?

La moitié des groupes a travaillé sur l'axe 1 et l'autre moitié sur l'axe 2. Le temps en ateliers (30 min) et en petits groupes (8 à 10 personnes) a fait émerger du contenu à ces axes proposés.

Principe : chaque groupe a à sa disposition des post-it de deux couleurs différentes + une feuille paper board + une feuille A4.

1^{er} temps 5 min : chaque personne du groupe note individuellement les « propositions » et les points « précautions » suivant l'axe travaillé.

2^{ème} temps 15 min : chacun colle ces post-it sur la feuille paper-board, puis le groupe réfléchit à constituer des « paquets » à partir de tous les post-it.

3^{ème} temps 10 min : le groupe fait émerger les propositions/questions des paquets constitués en les reportant sur la feuille A4 (deux ou trois questions ou propositions max par groupe)

Synthèse des perspectives énoncées :

Axe 1 : Dans l'hypothèse de la création d'un laboratoire des droits culturels sur l'agglomération lyonnaise, quels objectifs et formes d'action pourrions-nous envisager ?

Création d'un laboratoire des droits culturels :

- **Un projet commun**
- **L'inscrire dans le temps.** justement dit comment l'action évolue dans le temps et avec le temps.
- Laboratoire des droits culturels : **lieu ressource travaillant en partenariat** avec d'autres structures.
- Labo expérimental, innovation, formes expérimentales bla, bla, bla – **ACTION !**
- **Soyons fous**

Objectifs :

Créer un lieu, un espace, un centre :

- **Lieu de rencontre** de tous les acteurs, politiques, élus, fonctionnaires, citoyens, étudiants etc. (sur un pied d'égalité)
- Objectif : **centre ressources** (méthodologie, préconisations) pour les acteurs.
- Objectif : **centre de ressources sur les droits culturels** (documentation, catalogues de bonnes pratiques avec exemple de projets)

Reconnaître, faire émerger, valoriser, échanger, partager, faire dialoguer, transmettre :

- Donner de la **reconnaissance** aux différentes cultures.
- **Faire émerger** LES cultures.
- **Favoriser le développement de toutes les cultures** à niveau égal et **favoriser les échanges entre ces cultures.**
- Objectif de **faire dialoguer** précaires et riches (financier)
- **Faire émerger les savoirs de chacun** quelle que soit sa situation et **créer les conditions de l'échange, de la transmission et de la valorisation.**
- **Partage d'expériences**
- **Echanges de pratiques**

Impliquer :

- Comment favoriser – quels moyens – **l'implication du citoyen** dans la sphère publique.
- Objectif : **impliquer davantage d'acteurs** hors du champ culturel et social pour étendre l'impact.

Répondre à des besoins :

- Objectifs : répondre à l'ensemble des besoins des acteurs culturels

Evaluer autrement :

- **Faire adopter par les pouvoirs publics le référentiel des droits culturels** comme un élément d'évaluation des projets qu'ils soutiennent.

Formes d'action :

Vulgariser et se comprendre :

- Formes d'action /objectifs : **vulgariser les outils d'évaluation** au regard du référentiel des droits culturels.
- **Faciliter l'appropriation par chacun.** Peut-être en déclinant la grille d'analyse sous forme de questions concrètes en fonction de domaines d'activités ciblés (accompagnement à la personne, équipement/ projet culturel...) **dégager des questions communes.**
- Diversifier les acteurs – trouver une **langue commune.**
- **Etablir un lexique** des mots utilisés pour être sur la « même longueur d'onde »
- Pour ceux qui n'ont pas la pratique ou la possibilité d'émergence : **définir les droits culturels ?**

Sensibiliser / Intervenir / Accompagner / Former :

- **Sensibiliser les plus jeunes** aux droits culturels, en parallèle aux droits de l'enfant (ateliers, intervention en classe, semaine des droits culturels...)
- **Travailler cette question des droits culturels avec les enfants, les jeunes**
- **Sensibiliser** les autres partenaires
- **Sensibiliser** le grand public : campagne d'affichage
- **Sensibiliser** les étudiants, les universités
- Actions : **formation, débats, conférences = sensibilisation, accompagnement.**
- Sortir des institutions pour donner envie à chacun d'y entrer : **interventions dans l'espace public, dans les entreprises, dans les écoles...** pour collecter et valoriser l'expression des « invisibles »
- Travailler sur EAC **Education artistique et culturelle, produire du sens.**
- Trouver le moyen d'insérer cette **formation dans certaines fac et écoles.**
- La culture professionnelle, l'identité professionnelle, **la formation des acteurs, métiers,** choix, projets politiques, la vie de la cité, implication.
- Action : sensibilisation / **accompagnement au questionnement de son métier : formations, conférences, outils, débats...**
- Assez parlé passons à l'action : **organiser une fête (un festival) des droits culturels.**
- Ne pas oublier la forme **rencontrons-nous sous différentes formes ! innovations ?** changeons notre façon d'entrer en relation en sortant de la dichotomie

Agir collectivement, démocratiquement, en groupes de pairs et mixtes :

- Le repli sur la sphère privée est-il définitif ou simple protection à un moment donné.
- **Organiser des rencontres et des échanges entre « pairs** (professionnels de la culture, du travail social, des administrateurs...) au sein de différents réseaux français et belges : décloisonner les expériences et les réflexions.
- **Groupes de travail distincts usagers-institutionnels** pour une mise en commun **et poursuite en groupe(s) mixte(s)**
- Approfondir le travail : **et la dimension collective ? et la dimension démocratique** (expression, analyse, délibération) ?

Communiquer :

- Continuer une **démarche de communication** auprès des acteurs et des pouvoirs publics.
- Trouver des **moyens de communiquer** plus largement sur la démarche, notamment auprès des politiques.
- **Faire découvrir** la démarche aux « politiques »

- **Demander audition** aux élus municipaux ou régionaux pour présenter la démarche, les enjeux du territoire et solliciter leur engagement.
- **Faut-il impliquer des privés du marketing** pour booster la communication de la démarche ?

Enquêter / Observer / Cartographier / Recenser :

- **Continuer les cas d'école** dans des secteurs très variés.
- Objectif : chaque acteur **expérimente dans sa pratique les outils** (cas d'école, carte des parties-prenantes)
- **Réunions régulières** avec études de cas d'école à continuer pour continuer notre réflexion.
- **Enquête de terrain**
- Débloquer plus de fond pour **la recherche dans le domaine de la culture** en France. Forme d'action : provoquer de **nouvelles démarches et analyser leur résultat** au regard des droits culturels.
- Approfondir le travail / **continuer l'étude et son partage**
- **Réaliser un diagnostic / cartographie des lieux culturels** utilisés (zone de déplacements des usagers pour des pratiques culturelles) pour définir le/les territoires.
- Créer **un réseau numérique de compilation des initiatives culturelles individuelles et collectives** hors champ institutionnel.
- Ma méthode : je pars en général d'un projet déjà bien élaboré (j'ai remarqué que le flou dans une démarche est anxiogène). **Je recense les lieux ou institutions qui seraient potentiellement des partenaires** intéressés en plus de m'intéresser.
- Labo expérimental : **enquêtes de terrain, acteurs, politiques et publics. Elaborer une cartographie des ressources culturelles** du territoire.

Créer un conseil local de la culture :

- **Créer un conseil local de la culture** : périodicité régulière (1 x par mois ? ou 1 x tous les 3 mois ?) Rassemblant les différents intervenants culturels locaux pour une meilleure objectivation des enjeux culturels de leur territoire et coordination des actions. Mise en place d'un référent fédérateur à la coordination.
- Formes d'action : ministérielle (DRAC) / Parlementaire (Veille)

Monter des projets, lancer un appel à participation :

- **Monter des projets en direction des publics** variés en lançant **un appel à participation** auprès de structures/acteurs du terrain.

Axe 2 : Sur quel territoire et avec quels acteurs travailler ? Comment développer un réseau actif, ouvert et inter-sectoriel ?

Sur quel territoire ?

L'échelle métropolitaine :

- **Territoire pertinent « la métropole » de Lyon**, mais prise au sens large c'est-à-dire en allant plus loin que le Grand Lyon actuel.
- Saisir **l'opportunité de la création de la Métropole de Lyon en 2015** pour en faire le cadre / l'échelle du réseau à construire.

Se choisir des territoires d'action :

- Selon les publics, intervenir dans **des territoires neutres et mélanger** les publics bénéficiaires.

- Travailler en lien avec des artistes sur des projets de création partagée **avec des publics en dehors de leurs territoires.**

Agir au niveau local :

- Territoires + acteurs = partir du **local**
- Travailler à **l'échelle locale** sur la construction d'un projet commun alliant tous les acteurs tous secteurs
- Faire de l'inter-public et de l'inter-discipline bien ficelé, **tissé à l'échelle d'un quartier X** avant de créer l'espace commun multi-territoires.
- Sur **les territoires sensibles** créer des **groupes de travail intersectoriels** sur les droits culturels à **partir d'une structure de proximité** (Centre Social – MJC), connaissances des droits culturels et projets de coproduction territoriale.

Agir sur plusieurs échelles territoriales :

- **Croiser les échelles des territoires**
- **Echelle du local ?**

Agir avec d'autres territoires :

- Mettre en place des « **jumelages** » avec des acteurs présents sur les autres territoires impliqués dans la réflexion sur les droits culturels (Belgique, francophone, 4 départements...) pour échanger sur nos pratiques et questionnements.
- Ouvrir l'analyse aux créateurs artistiques en interaction (France, Russie, Géorgie, Chili, Ukraine, Sénégal) dans les workshops « créativité et humanisme »
- Orga (financements Lyon) Inter francophonie (terrains d'étude / légitimité)
- Faut-il ponctuellement **impliquer des intervenants d'autres continents** pour avoir d'autres regards, d'autres valeurs, d'autres expériences.

Agir dans les territoires urbains comme dans les territoires ruraux :

- Associations du champ culturel : **des villes + des campagnes**

Avec quels acteurs ?

Travailler avec tous types d'acteurs :

- Travailler avec tous types d'acteurs : **institutions, associations, particuliers, centres culturels, MJC, associations de quartiers, universitaires** (pour le côté recherche), etc. dans un comité de pilotage.
- Interrelations : différents acteurs : **acteurs privés / collectivités publiques / population.**
- Nécessité de mobiliser des acteurs de **l'éducation populaire** à cette démarche, de poursuivre et élargir **la transversalité des acteurs** impliqués (**scientifique, culturel, social, éducation populaire, débat public et citoyen**)
- **Habitants** « pas entre soi »
- Quels acteurs ? réseau transversal lié à une action ou un projet global : « **habitants** » du projet, **acteurs associatifs, culturels, artistiques, éducatifs, sociaux, aménagement du territoire, vie des quartiers**
- **Institutionnels : acteurs culturels, sociaux, politiques / usagers des espaces culturels.**
- Accueillir dans le groupe d'observation **des acteurs issus de secteurs plus divers** (pour l'instant essentiellement du secteur culturel)
- Croiser **acteurs associatifs et institutionnels, secteur culturel – socio-culturel, éduc. pop.**

- Développer les ateliers de pratique artistique et de co-création. Impliquer les publics dans le travail de création d'un **artiste** (à différents niveaux)
- Cibler et motiver **l'être humain de 7 à 77 ans, toute sorte de public**. le droit humain avec un grand H d'où la grammaire de la démocratie avec une objection de conscience
- Inclure **les acteurs de l'institution**
- Partageons davantage avec **d'autres acteurs et disciplines** (ex : collectifs d'**architectes** et **urbanistes** « participatifs »)
- **Place des institutions (collectivités/Etat)**
- **Re-question du bénévolat**

Potentialiser chaque acteur :

- Acteurs: repérer chaque **compétences, modes d'action, réseau propre**, et **travailler ensemble**, chacun ayant repéré dans quelle étape du processus il intervient.
- **Universitaires** : la place des droits culturels dans les politiques culturelles – en lien théorie/terrain.

Comment développer un réseau / inter-sectoriel ?

- Rendre la **démarche la plus lisible possible pour avoir le réseau : la simplifier ?**
- **Elargir le réseau aux fédérations des Centres Sociaux** niveau départemental (FCSR), régional (URACS) et national (FFCF).
- Sur quels territoires ! Du domicile/quartier à la région, tout territoire de projets en lien avec les droits culturels, **travail en réseau à l'échelle de la région géographique /+ inviter des réseaux.**
- **Décentraliser**
- Agglomération en partenariat avec des acteurs différents et diversifiés tant au niveau des missions que des publics. **Développer un réseau actif à travers des projets croisés.**

Précautions :

Sur le laboratoire des droits culturels :

- Pourquoi UN labo ?
- **Rester moteur du groupe de travail** initié par les structures
- **Attention au jargon « laboratoire » scientifique** : veiller à vulgariser, simplifier pour que les différents individus comprennent
- **Comment dépasser la frustration de journées toujours trop courtes ?**

Agir sur les territoires, dans les territoires :

- Vigilance sur l'envahissement, **l'appropriation des territoires par les artistes et structures**, risque d'instrumentalisation des publics pour servir un intérêt propre.
- **Rôle des collectivités territoriales dans un contexte de réforme territoriale ?**
- **Attention à ne pas restreindre le dispositif aux préoccupations urbaines** : permettre à ce laboratoire de **travailler également sur les territoires ruraux** et donc avec des acteurs impliqués localement sur des projets hors-agglo.
- **Attention à la Réforme territoriale** : suppression des départements / mise en place des métropoles.
- Territoires plus larges = plus riches car diversifiés mais **difficultés de rencontres – distances.**

- Chercher la diversité de la culture et encadrer la diversité de la culture aussi / **équilibrer le quota des participants locaux et extérieurs**

Agir avec efficacité en réseau :

- Comment **concilier ouverture du réseau** (différents territoires, secteurs, acteurs) et **efficacité** dans l'avancée des travaux ?
- **Ne pas tomber dans l'inaction** (trop de réflexions et plus d'actions)

Agir sous certaines contraintes :

- Comment **articuler la pratique pour les droits culturels avec les contraintes institutionnelles politiques** ?
- Difficulté à faire passer le message aux élus, **en décloisonnant les domaines** (culture, social etc.)
- **Cloisonnement du système** : des domaines d'activités / des dispositifs publics / des cultures professionnelles.
- **Surmonter la sectorisation institutionnelle**
- Service « public » : dépendance politique, vis-à-vis d'un pouvoir qui « mettrait à l'écart » et « étoufferait » l'expression de certains.
- **Problème** : L'absence de(s) politique(s) (sens élu(e)s et institutionnels)
- **Comment coopérer avec les institutions publiques tout en préservant / développant la liberté associative** ? quels financements ? Où se situe le pouvoir d'interpellation des associations ?

Agir sous certaines conditions :

- Tous les droits culturels ne sont pas équivalents, **ils ne doivent pas provoquer une fausse unanimité**. Ils sont la **confrontation, la friction** pour l'émergence des droits culturels.
- **Conflits à énoncer**, comment éviter le remplissage, élaborer le consensus, arriver à l'action
- **Ne pas exclure, n'oublier personne.**
- **Ne pas exclure les artistes ni les habitants**
- Attention à ne pas recréer de l'entre soi, les cultureux qui s'observent.
- **Ne pas se couper des bénéficiaires, des publics**, veiller à une méthode d'analyse partagée entre porteurs et bénéficiaires.
- **Ne pas figer le public** dit empêché dans une catégorie de représentation (cf art. 4b de la Déclaration) lorsqu'on est « acteurs culturels » (musées, bibliothèques, théâtres, artistes, acteurs de l'insertion...) exp : « ils n'ont pas de demandes » en parlant des demandeurs d'emplois (longue durée, RSA...)
- **Place des habitants** au moment de l'entrée dans le projet.
- **Veiller à ne pas mobiliser les mêmes acteurs et multiplier les réseaux.**
- **Rythme des réunions / mises en commun**
- **Inhiber les jeux de pouvoir**
- **Se laisser bousculer dans nos pratiques** et pas seulement chercher à avoir « bonne conscience »
- **Attention à l'assignation à participation**

Conserver les traces et les ressources :

- « **Conservatoire** » **garder des traces, partager** :1) pour les nouveaux arrivants 2) pour ceux absents à une séance (faciliter leur « retour ») Deux niveaux : verbatim / synthèse
- **Bilingue et plus**

Feuilles de synthèse de chacun des groupes :

Groupe 1 :

Objectifs :

émergence des cultures

Lieu de rencontre des acteurs/ porteurs de culture : identifier des lieux de rencontre

Pouvoir expérimenter de nouvelles démarches

Groupe 2 :

Partir d'abord du local/ faire et construire transversalité ici et maintenant, avant là-bas

Attention aux assignations à la participation + qu'un mot d'ordre qu'une réalité

Soulève la question de la gouvernance

Axe de travail autour de l'éducation artistique et culturelle

Décloisonner les instances de travail

Groupe 3 :

Cartographie

Aller chercher partenaires et/ou d'autres disciplines comme archi/urbaniste

Evènements pour sensibiliser le grand public... festival, format rassembleur

Mettre en valeur les pratiques

Groupe 4 :

Créer un réseau dont l'échelle serait la « Métropole », mais pas au sens du Grand Lyon, mais en prenant en compte la réalité des parcours et des mobilités, sans oublier de tisser des liens avec le milieu rural

Acteurs : inclure les élus et bien intégrer les fédérations et structures d'éducation populaire

Groupe 5 :

Développer un centre ressource en inscrivant l'action dans le temps.

Groupe 6 :

Favoriser la compréhension par un référentiel commun (lexique accessible)

Former et informer et partager (écoles, fac, tout public...)

Communiquer auprès des politiques (« lobbying », marketing...)

Quel rôle pour le labo ? Conseils, ressources... garant ? Mercenaire ?

Groupe 7 :

Large spectre d'acteurs (politique, social, éducatif, culturel...) et citoyens

Trouver un langage commun

S'inspirer des expériences des départements et européennes : « jumelages » d'acteurs

Garder la proximité avec les problématiques ou spécificités des territoires

Sensibiliser et associer les réseaux pros existants des participants au groupe de travail